



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville :

1. Que lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 14 août 2023, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé :

« 1^{er} projet de règlement numéro 109 modifiant le Règlement de zonage numéro 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault afin d'autoriser l'agriculture urbaine dans la zone d'habitation H13 ainsi que diverses dispositions. »;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 18 septembre 2023 à 17 h 30, à la salle des délibérations située au 362, rue Principale à Daveluyville;
3. Cette consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
4. Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362, rue Principale, aux heures normales d'ouverture, ou sur le site Internet de la Ville de Daveluyville à www.ville.daveluyville.qc.ca. Il est aussi possible de demander une copie à la Ville par courriel au « info@ville.daveluyville.qc.ca », par la poste au 362 rue Principale, Daveluyville, Québec, G0Z 1C0 ou par téléphone au 819 367-3395.

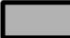
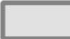


Donné à Daveluyville, ce 1^{er} septembre 2023.

Élyse Maheu
Greffière

DAVELUYVILLE



AVIS PUBLIC

Légende

-  Zone visée
-  Zone contiguë
-  Limite de zone
-  Unités d'évaluation

Types de zones

- H Résidentielle
- C Commerciale
- I Industrie
- P Publique
- A Agricole
- AR Agro-résidentielle

-  Affectation principale
-  Numéro de la zone

Règlement modifiant
le Règlement de zonage
numéro 238 de l'ancienne
Municipalité de
Sainte-Anne-du-Sault

Préparé par la Ville de Daveluyville
le 25 juillet 2023

0 55 110 220 Mètres



N

